

LA CAVE DE L'ANCIENNE COMMANDERIE DES TEMPLIERS DE BEAUVAIS-EN-GÂTINAIS À GREZ-SUR-LOING (SEINE-ET-MARNE)

par Claude-Clément PERROT



Mots-clés. — Cave médiévale à alvéoles latérales, fonction première, sauvetage, robinets en bronze, céramique glaçurée, céramique flammulée, verrerie post-médiévale.

Key-words. — Medieval cellar with lateral alveolus, first use, conservation, bronze taps, glazed ceramic, ceramic decorated with flame-shape motif, post-medieval glassware.

Résumé. — Bien représentées en Brie et en Gâtinais, les caves à cellules latérales ont rarement été étudiées avec précision, à quelques exceptions près. Le sauvetage de la cave de *Beauvais-en-Gâtinais* aura permis de confirmer les connaissances relatives à la disposition générale de ces remises souterraines et de mieux cerner leur fonction de caves à vivres ainsi que l'un de leur mode de construction.

Summary. — Although cellars with lateral chambers are found frequently in the Brie and Gâtinais regions, they have rarely been studied in detail. The conservation of the cellar of *Beauvais-en-Gâtinais* is confirmation of the knowledge concerning the general layout of these underground

storerooms, and has showed more clearly their function as food stores, as well as their means of construction.

L'objectif principal du sauvetage de la cave de la commanderie de *Beauvais-en-Gâtinais* est d'ordre monumental. Située à Grez-sur-Loing, sur une parcelle (1) appartenant à un organisme d'Etat, l'Office National des Forêts, cette construction médiévale prendra place dès la fin des travaux dans le patrimoine architectural du département. Elle sera une des rares caves médiévales de la région à pouvoir être présentée au public. Ainsi aura-t-elle échappé à la destruction qui réduisit à néant voici quelques années les belles caves voûtées d'ogives établies sous la butte du Châtelet à Nemours. Quant aux bois de la Commanderie dont presque plus rien ne justifiait l'appellation, ils verront leur nom reprendre toute sa signification au travers de ce vestige templier, seul souvenir palpable d'un des plus importants établissements féodaux de la contrée.

Le second objectif à atteindre est d'ordre archéologique : il s'agit par la recherche de cerner le mieux possible l'histoire événementielle du lieu, d'en comprendre le rôle, et d'en tirer les enseignements fournis par le matériel archéologique mis au jour. Le mode de construction, les structures architecturales, le plan feront aussi l'objet d'une étude. Fidèle à une tradition vieille de plus de vingt ans maintenant, le Centre de Recherche et de Documentation Médiévale et Archéologique (C.R.D.M.A.), de Saint-Mammès, lie de nouveau ensemble ses travaux de fouilles et de restaurations.

DESCRIPTION DE LA CAVE EN "L"

Ce que l'on désignait "caveau voûté" dans un inventaire fait en 1659, se compose d'une galerie en pente, voûtée en berceau, large de 1,30 m et longue d'environ 8 m (fig. 1). Celle-ci est coupée sur sa droite par une autre galerie perpendiculaire. La tra-

(1) Localisation cadastrale (avril 1983) : section D, parcelle n° 675, lieu-dit *au Levant de la Commanderie*.

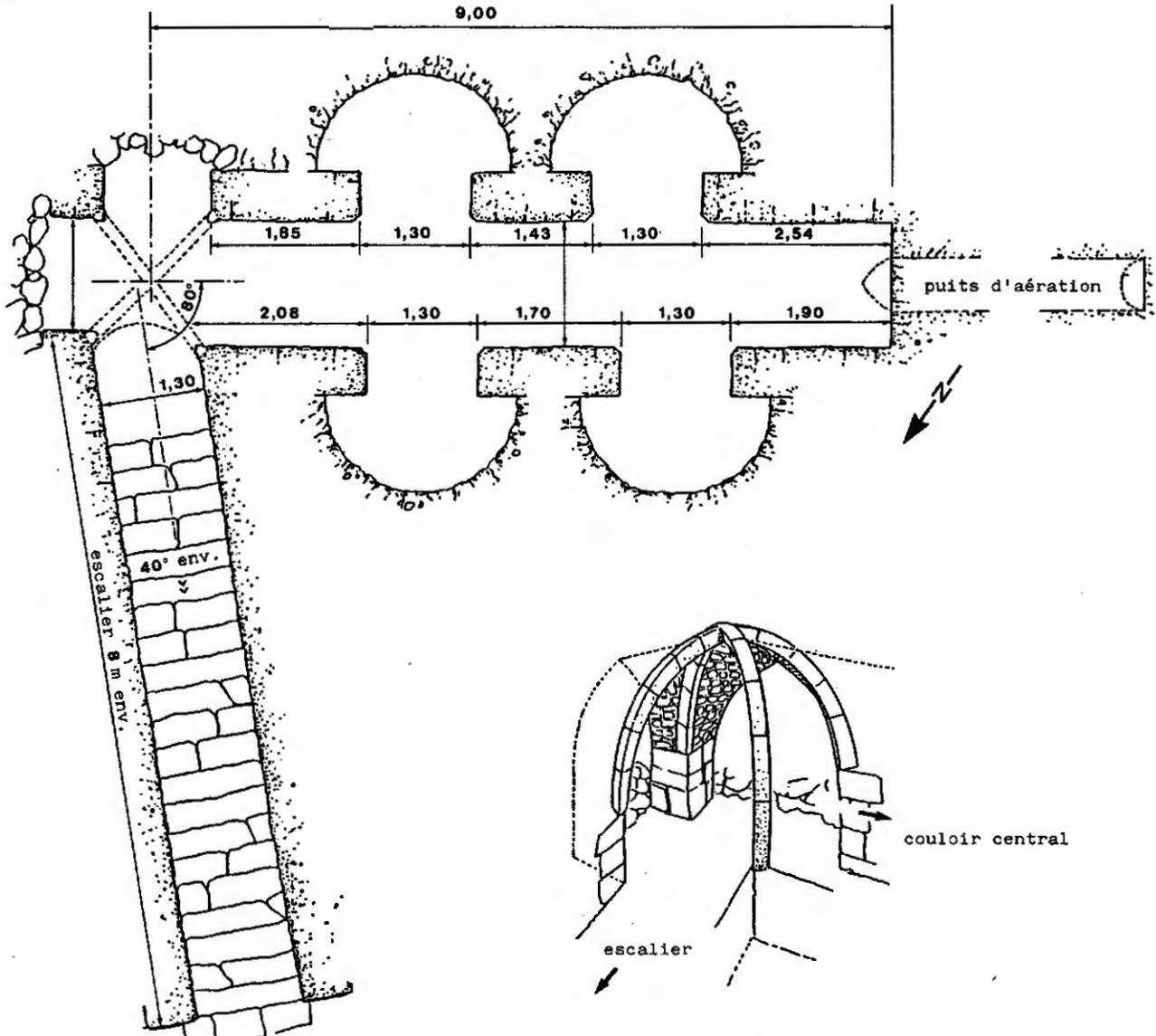


Fig. 1. — Plan de la cave de l'ancienne commanderie des Templiers de *Beauvais-en-Gâtinais* à Grez-sur-Loing.

vée qui leur est commune est de plan carré, voûtée et renforcée par une croisée d'ogives. La seconde galerie, longue d'un peu plus de 9 m et large de 1,47 m, est fermée à l'ouest par un mur droit dans lequel est pratiqué un conduit d'aération qui rejoint le niveau du sol en surface. Cette galerie, haute à l'origine de 2,20 m minimum, est voûtée en berceau brisé, et flanquée à gauche et à droite de deux absidioles en hémicycle creusées dans le calcaire (fig. 2). Ces cellules, d'une surface d'environ 3 m² chacune, s'ouvraient sur le couloir par des arcs en grès légèrement brisés, portés par de gros massifs de maçonnerie. La travée d'ogives était fermée au sud et à l'est par un mur plat qui faisait suite à une arcature.

Lors du constat des lieux fait au début des travaux de 1988, il est apparu que ces deux murs avaient été détruits, ainsi que l'escalier de la galerie qui a été arraché. Des arases de marches ont été retrouvées

dans les murailles. Quant aux cellules latérales, l'une d'elle (la première au sud) est entièrement effondrée ; la seconde au sud, menaçant du même péril, devra être murée. Les deux autres cellules situées au nord seront peut-être sauvées.

LA FONCTION DE LA CAVE EN "L" DANS LA COMMANDERIE

Cette construction souterraine à cellules latérales dont on connaît de nombreux exemplaires en Brie et en Gâtinais servait de réserve. Sans doute y entreposait-on toutes les denrées supportant une conservation, ainsi que le vin. Dans le cas présent, un puits d'aération assurait la ventilation.

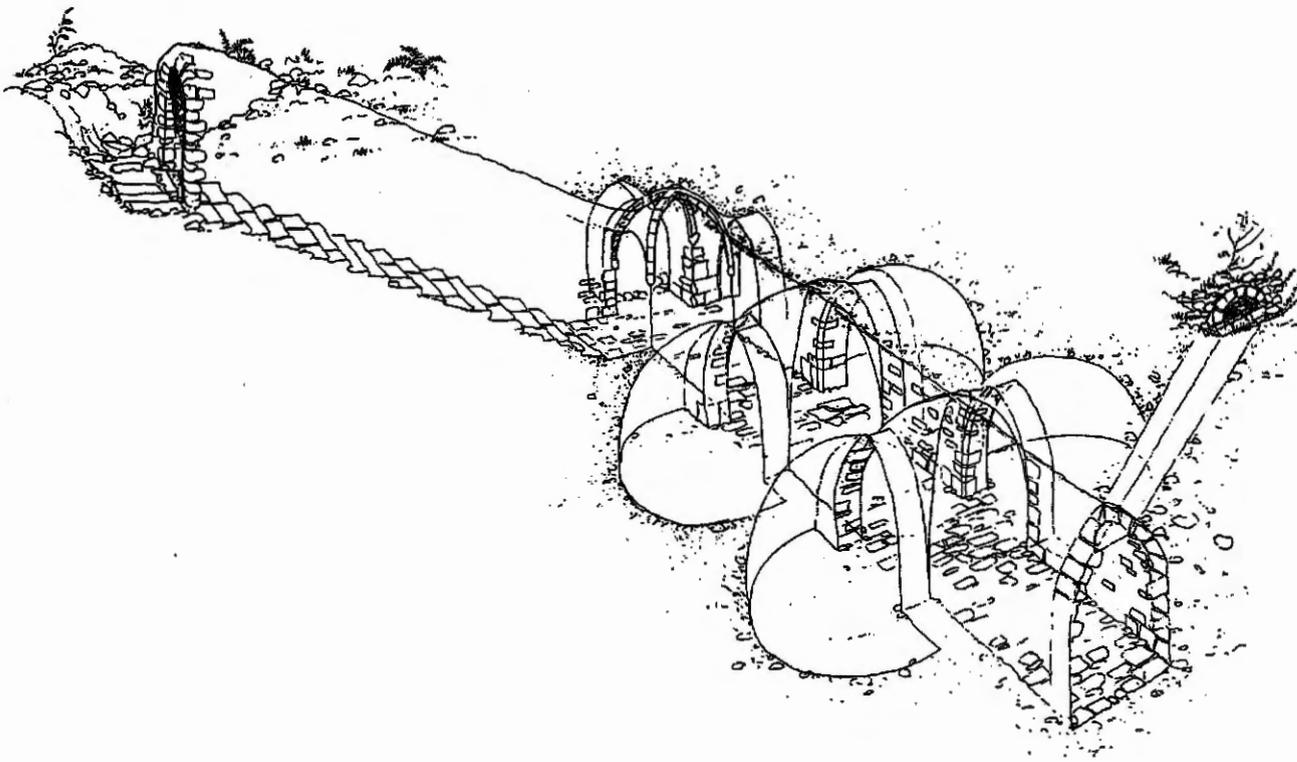


Fig. 2. — Mise en évidence des structures de la cave de *Beauvais-en-Gâtinais* (dessin Pierre Brochard).

Bien souvent, ces caves se situaient sous des bâtiments qui en assuraient l'étanchéité ; elles pouvaient être parfois, comme à Montereau (quartier Saint Nicolas), construites sous la falaise de craie. Une cave à absidioles subsiste encore sous un des bâtiments de l'ancienne Commanderie de Savigny-le-Temple.

Sur le site de la Commanderie de *Beauvais*, il n'a pas encore été pratiqué de recherche permettant de mettre en évidence la présence d'un bâtiment édifié sur la cave et de déterminer si c'est l'absence de toute couverture étanche qui a conduit au suintement et à la forte humidité qui règne dans ce caveau. La surface utilisable de la cave de *Beauvais* est limitée à la contenance des quatre absidioles, ainsi qu'à la partie terminale du couloir. Les fouilles ont mis en évidence l'existence d'un poteau circulaire, support vraisemblable d'une barrique placée à cet endroit. Le couloir de descente ainsi que celui desservant les quatre cellules ne peuvent se prêter à un stockage. Un robinet de tonneau en bronze daté du XV^e siècle, ainsi que des tessons de pichet du XIII^e siècle nous inclineraient à penser qu'il s'agit là d'une cave à vin.

ESSAI DE DATATION DE LA CAVE

En 1183, des contestations s'élevèrent entre les chevaliers du Temple et les habitants de Grez au

sujet d'un pâturage qui s'étendait jusqu'à Larchant. Il apparaît donc que les Templiers possédaient des biens dès cette époque à *Beauvais-les-Grez* et dans les villes avoisinantes. Cependant il n'est pas possible de préciser si la Commanderie existait déjà en tant que telle. Des descriptions de la chapelle, que nous devons à des inventaires et à une description de Dom Morin qui la vit au XVII^e siècle, semblent indiquer qu'elle avait été édiflée au début du XIII^e siècle, vraisemblablement vers 1200-1220. Ce qui est certain, c'est qu'elle est mentionnée dans un acte de 1257, ainsi que la maison qui l'accompagnait.

L'architecture de la cave semble effectivement présenter les caractéristiques des constructions religieuses du XII^e et XIII^e siècles. Cependant, bien que les bâtisseurs de caves puissent aussi être des maçons constructeurs d'églises, la comparaison peut ne pas être parfaitement exacte, l'affectation des lieux étant différente.

Deux fragments d'un pichet médiéval parisien antérieur à 1245 (classification Nicourt : type A 13 a ou b) (NICOURT, 1986), mis au jour dans une couche touchant au sol primitif viennent corroborer les données architecturales ; situant l'époque de la construction à la fin du XII^e siècle ou dans la première moitié du XIII^e siècle. La surface ancienne fouillée jusqu'à présent étant réduite, la poursuite des travaux permettra peut-être d'affiner cette datation.

ESSAI SUR LE MODE DE CONSTRUCTION DE LA CAVE

Des observations faites lors des travaux nous permettent d'émettre une proposition provisoire et sommaire sur la technique de construction de cette cave :

- 1 - creusement des galeries à ciel ouvert avec blindage des parois ;
- 2 - travaux d'excavation (en souterrain) des absidioles (creusées dans le calcaire) ;
- 3 - établissement d'importants massifs de fondations (peut-être un radier général) ;
- 4 - construction des murs porteurs ;
- 5 - mise en place de coffrages de bois destinés à la construction des voûtes (la voûte du couloir desservant les absidioles présente encore la trace de planches de coffrage et quelques restes ligneux) ;
- 6 - construction des voûtes ;
- 7 - démontage des coffrages ;
- 8 - remblaiement (le remblaiement a créé une fragilité du terrain se trouvant au dessus de la cave, cela explique les importantes coulées de terre survenues aux endroits où les maçonneries se trouvent être détruites).

Observation

La voûte calcaire des absidioles étant d'une faible épaisseur, celle-ci résiste mal aux infiltrations et à l'action dévastatrice des racines d'arbres.

DÉROULEMENT DE LA FOUILLE, MÉTHODE, OBSERVATIONS

La nature des remblais (postérieurs à 1800) a exclu l'application d'une fouille fine au début des travaux. Un contrôle des déblais a été mis en place en surface, ainsi qu'un tamisage.

Comme nous le supposions, la moisson d'éléments intéressants fut insignifiante dans les premiers niveaux (faïence et bouteilles brisées du XIX^e siècle et même de l'époque contemporaine).

Pour les niveaux d'occupation, une fouille fine sera appliquée : les couches seront suivies et enregistrées sur l'étendue du couloir desservant les absidioles, soit 14 m². Les cellules latérales sud partiellement ou totalement effondrées ne seront pas fouillées. Celles du nord, dangereuses actuellement, le seront ultérieurement. Dans un premier temps, une coupe classique traversant plusieurs couches sera dressée à l'aplomb des deux premières absidioles. La

stratification s'y établit ainsi du haut vers le bas (fig. 3).

- couche 1 : formée par des coulées provenant de la décomposition des voûtes de calcaire des absidioles ;
- couche 2 : constituée d'effondrements issus des absidioles et de remplissage de gravois. Présence de céramique et de verrerie du XIX^e siècle ;
- couche 3 : remplissage divers : moellons, restes ligneux, terre sableuse ;
- couche 4 : présence importante de moellons et débris de maçonnerie ;
- couche 5 : gros blocs de calcaire, terre plus sombre, restes ligneux, fragments de tuiles ;
- couche 6 : déblais grossiers ;
- couche 7 : couche sombre correspondant au niveau d'occupation constant allant de la période médiévale à la période d'abandon, fin du XVIII^e siècle. Cette couche repose sur une pellicule du tuf blanc réutilisé, et apparemment répandu sur un radier de pierre épais de 0,70 m, afin de l'égaliser.

La coupe décrite ci-dessus reflète parfaitement la nature et la disposition des remblais sur toute la surface du couloir central.

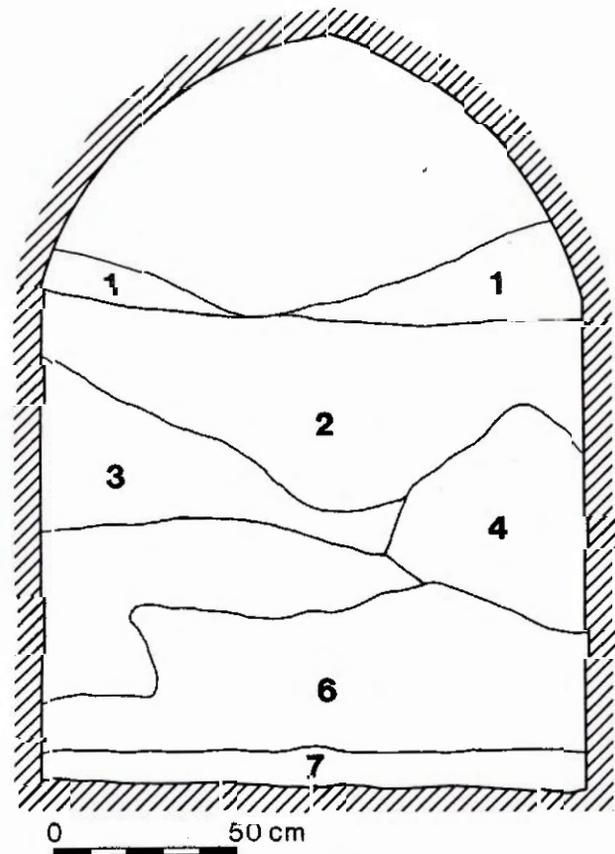


Fig. 3. — Coupe stratigraphique relevée dans le couloir desservant les cellules latérales.

Si la couche 1 peu épaisse est due à la dégradation des voûtes des absidioles, la surface de la couche 2 fait ressortir une occupation très occasionnelle au XIX^e siècle, traduite par la présence de faïences (origine : Montereau-Creil, 1834), de bouteilles brisées, fragments de flacons, verre à pied, gobelet et bocaux du XIX^e et même du XX^e siècle.

L'abandon de ces éléments peut être attribué aux individus chargés de combler la cave, mais ils peuvent aussi l'être à des vagabonds. Un habitant du village de Foljuif, Monsieur Courtellemont, âgé de 92 ans, se souvient que ceux qu'il nomme des roulants ou marchands de balais s'abritaient lors des grands froids dans la cave. Cela se passait dans les premières années du XX^e siècle. La hauteur des voûtes était faible puisque selon Monsieur Courtellemont on pénétrait courbé dans la cave. De la surface de la couche 2 à la partie sommitale de la voûte il ne devait y avoir plus de 0,80 m.

Le comblement de la cave paraît s'être fait avec des gravats de provenances différentes, parfois de gros moellons, et même des marches arrachées à l'escalier (couche 4) ; parfois de la terre sableuse et des moellons de petit calibre (couches 3 et 6). On trouvera aussi de gros blocs de calcaire et des morceaux de tuile (couche 5). Des fragments de tuiles à crochet seront également retrouvés à la surface de la couche 7. Des vestiges ligneux (pieux, branches ou racines) ainsi qu'un squelette de blaireau complètent la composition des remblais.

La couche 7 correspond à un état d'occupation qui semble avoir peu évolué de l'âge féodal au XVIII^e siècle. L'exhaussement de cette couche située dans une zone de passage fut sans doute lent et progressif. L'apport de boue et de terres véhiculées par les chausses des hommes, ainsi que les ruissellements venus de l'extérieur donnent parfois à cette couche une épaisseur de 12 cm, et font que ce sol n'était pas parfaitement plan. La texture sombre et très compacte laisse facilement deviner le piétinement de cette aire d'occupation.

Le matériel archéologique exhumé de cette strate est peu abondant, la céramique et la verrerie y sont fragmentées et surtout très incomplètes. On peut y voir une excellente tenue de la cave à l'époque médiévale, et penser que les tessons des récipients à liquide brisés accidentellement étaient en grande partie évacués vers l'extérieur.

Quatre tessons seulement sont attribuables au XIII^e siècle, cinq le sont aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles. On trouve ces derniers vers la partie supérieure de la couche avec trois morceaux de verrerie du XVII^e siècle, un liard de France (1657) et des éléments de robinetterie en bronze caractéristique du XV^e siècle. Cinq fragments de carreaux de terre cuite non vernissés ont également été mis au jour, cependant il ne semble pas que la cave ait été carrelée à cet endroit. Toutefois, l'existence d'un carrelage dis-

paru, situé autrefois au pied de l'escalier de la galerie en pente n'est pas à écarter ; l'étude de ce secteur nous fournira de plus amples renseignements.

Les quatre éléments de robinetterie ont été mis au jour devant les accès de trois absidioles. Leurs fragments permettent de dénombrer au moins deux robinets (l'un d'eux est pratiquement complet). Sans doute appartenaient-ils à de grosses futailles encastées jadis dans les alvéoles.

DESCRIPTION DU MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE RECUEILLI DANS LA CAVE

Robinet et éléments de robinets en bronze

Le niveau d'occupation a livré un robinet et trois éléments du même type d'objet, attribuables au XV^e siècle.

Formé de deux éléments, la cannelle et la clé, le robinet quasi complet est une belle pièce de bronze coulée dans un moule argilo-sableux, avec noyau destiné à ménager les conduits intérieurs. Un débouillage s'effectuait après la fonte du métal. Précédée d'un ébarbage, la finition externe se faisait à la lime ; les traces en sont parfaitement visibles. Un modèle sculpté dans du bois servait en tout premier lieu à la fabrication du moule.

La cannelle incomplète dans son état actuel est longue de 11,5 cm. Elle devient oblique du logement octogonal de la clé jusqu'à l'embouchure où son diamètre est de 13 mm.

La clé affecte les contours d'une fleur de lys stylisée. Un cœur couronné a été marqué au poinçon sur une des deux faces.

Une autre clé de robinet malheureusement brisée a été mise au jour dans la cave. Sa forme est, elle aussi, inspirée d'une fleur de lys. Le contour est légèrement différent de celui de la précédente. Le motif marqué au poinçon représente trois clés. Il faut vraisemblablement voir dans ces symboles la marque des fabricants.

Deux fragments de cannelles, dont l'un est percé sur sa circonférence de trois groupes de quatre trous circulaires s'ajoutent à ces découvertes. Les petites perforations précédemment citées servaient sans doute à filtrer les impuretés.

Principales formes de céramiques

Parmi les fragments de céramique les plus caractéristiques livrés par le niveau d'occupation, on dénombre :

- 2 tessons d'une anse de pichet parisien avec poucier à ergot - glaçure mouchetée jaune et vert, XIII^e siècle (fig. 4, n° 1) ;

- 1 tesson de panse d'un vase flammulé, pâte beige, flammules rouges (fig. 4, n° 2) ;

- 1 fragment de bord de coquemar (portant des traces de suie sur la surface interne du col). Col court, liaison interne col-panse soulignée par un léger ressaut arrondi et une lèvre légèrement épaissie. Couleur rouge orangé des surfaces internes et externes obtenue par trempage. XV^e-XVI^e siècle (fig. 4, n° 3) ;

- 1 lèvre d'oule à parment étroit, type 0.13 c (NICOURT, 1986) (fig. 4, n° 4) ;

- 1 fragment d'anse de coquemar rouge rose. Cette couleur des surfaces internes et externes est obtenue par trempage des pots dans une argile très diluée ou engobage. XV^e-XVI^e siècle (fig. 4, n° 5) ;

- 1 fragment du col court et de la lèvre d'un coquemar de même aspect que le précédent ;

- 1 fragment d'un type de coquemar plus rare : l'anse est fixée sur la lèvre, et le col rentrant (ou infléchi vers l'intérieur) semble correspondre à un col court, ce qui caractérise cette forme ; mais la lèvre est épaissie par un repli vers l'extérieur. XV^e-XVI^e siècle ;

- 1 anse plate symétrique à deux gorges, sans repli et assez large (5 cm dans sa partie la plus large). Pâte fine - couleur beige ocre. XIV^e-XV^e siècle (fig. 4, n° 6).

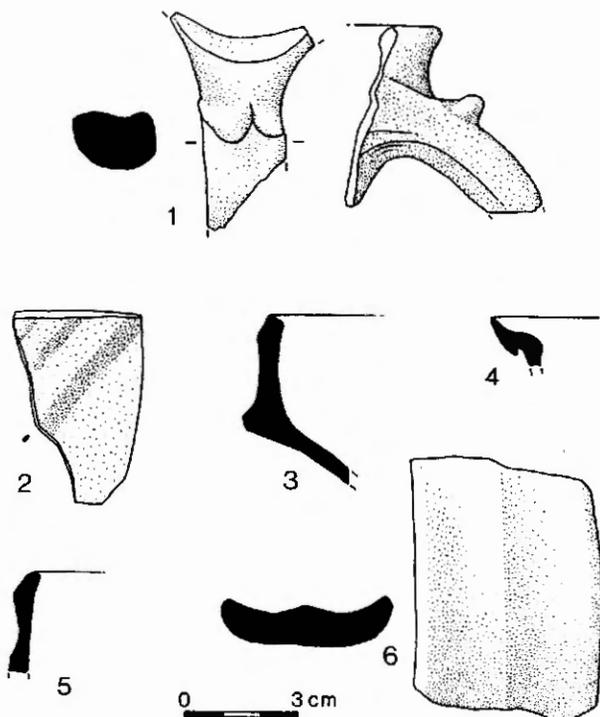


Fig. 4. — Céramique médiévale recueillie dans la cave.

Verrerie

De nombreux tessons ont été mis au jour dans la cave de la Commanderie. Ils sont pour la plupart représentatifs de la verrerie de la fin du XIX^e ou du début du XX^e siècle.

Ces fragments appartiennent à des flacons, bocaux, bouteilles, gobelets, ou verres à pied. Ils sont soit incolores, soit de teinte vert foncé. Figure également parmi les tessons un fragment de bouchon "en forme de champignon".

- *Verrerie du XVI^e siècle* : fragments d'un verre à pied refoulé de profil bitronconique en verre incolore (BARRERA, 1987, fig. 4-5) ;

- *Verrerie du XVII^e siècle* : 3 fragments de verre à jambe, boule côtelée, verre incolore (BARRERA, 1987, fig. 6-8) ;

- *Verrerie du XIX^e siècle* : bouteille : verre noir, épais, cul en forme de cloche.

CONCLUSION

Quelques caves médiévales subsistent encore dans la région de Nemours, mais a priori bien peu d'entre elles ont été étudiées de manière précise. Dans la grande majorité des cas, ceux qui connaissent l'existence de ces caves veulent y voir des souterrains. C'est bien entendu le cas de la cave de la commanderie de *Beauvais*, où, selon les dires des habitants de Grez, des passages longs d'une distance pharamineuse abondent. Tout comme l'auteur d'un ouvrage sur Grez-sur-Loing, *Le guide de la France templière* surenchérit dans ce sens.

On est parfois surpris aussi de la fonction que certains attribuent à ces caves à cellules latérales. Celle située à 200 m environ du château royal du Vivier-en-Brie, dont le couloir central est bordé à droite et à gauche de 28 alvéoles en plein cintre, s'est vu successivement qualifiée de nécropole, couloir d'évacuation, chambre froide, et bizarrement de vivier. Il apparaît pourtant qu'il s'agit là tout simplement de remises souterraines. Régine Pernoud signale d'ailleurs qu'au Moyen Âge, à Provins, à l'occasion des foires de Champagne, "pendant huit jours avaient lieu l'installation des cargaisons dans les vastes caves galeries" (PERNOUD, 1951).

Dans le cas de notre sauvetage, les éléments de plusieurs robinets de bronze présents dans le mobilier archéologique exhumé, nous font penser que l'on est là en présence d'une cave abritant les futailles de la commanderie, du moins au XV^e siècle.

Si nous apprenons peu de choses nouvelles sur la céramique médiévale, et si nous constatons que le contexte archéologique s'est peu modifié du XIII^e à la fin du XVIII^e siècle, on jugera cependant du souci

avec lequel on s'est efforcé de mettre cette cave hors d'usage par la suite.

Pratiqué dans un espace clos et restreint, la fouille n'a apporté qu'une moisson modeste, mais non dénuée d'intérêt. Le sauvetage du dernier vestige de la commanderie servira peut-être un jour de base de départ à l'étude du site qui l'entoure ; site occupé

sans interruption pendant six siècles et où se trouvaient juxtaposés lieu de culte, habitat et cimetière.

Claude-Clément PERROT

ANNEXE

Réalisé à partir de documents conservés aux Archives Nationales, à Paris, l'ouvrage d'E. Mannier paru en 1872, s'attache à rechercher l'origine, les titres de fondation, les revenus, les noms des commandeurs ou chevaliers chargés de l'administration des commanderies, fiefs ou seigneuries ayant appartenu à l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. A ces possessions vinrent s'adjoindre les biens des Templiers dont l'ordre venait d'être supprimé. E. Mannier les étudia également, on lui doit donc un texte sur la commanderie de *Beauvais*. Le considérable travail de recherche est consacré au Grand Prieuré de France, lequel comprenait vingt-six diocèses, tant en France qu'en Belgique.

EXTRAIT : E. MANNIER,

Les Commanderies du Grand Prieuré de France,
1872

Commanderie de Beauvais-en-Gâtinais

Membres : Blomont, Bonneveau, Trémenville, La Coudre, Jacquerville, Maurepart, Fourches, Fargeville, Les Charbonnières, Lagerville, l'ancien Temple de Dormelles, l'ancien Hôpital de Château-Landon, La Brosse.

Il y avait à Beauvais, paroisse de Grès, à une lieue de Nemours, une commanderie du Temple. Quoique les plus anciens titres qui mentionnent cet établissement ne remontent pas au-delà de la seconde moitié du XIII^e siècle, il n'est pas moins vrai que les Templiers possédaient longtemps avant des biens à Beauvais et dans les villages environnants.

En 1183, des contestations sérieuses s'élevèrent entre eux et les habitants jusqu'à Larchant. Le roi dut intervenir pour apaiser les différends et décida par ses lettres datées de Fontainebleau, de l'année 1184, qu'il appartiendrait à ces hommes de Grès le tiers de ce pâturage à prendre du côté de leur village pour les besoins de leurs bestiaux, et que les Templiers auraient les deux tiers où les bestiaux ne pourraient aller qu'après la fenaison ou l'enlèvement des foin.

La part qui échéait par ce partage aux Templiers dépassait 800 arpents. Ils l'accrurent encore en achetant plus tard, de Nicolas de Hauvillers, tous ses prés sur Grès, *super Gressum*, touchant aux prés de Barbeel et à ceux du Roi, et longeant le fossé vers Moncourt, versus Mooourt jusqu'à la rivière de Loing, *usque ad ripam de Looing*, pour le prix de cent huit livres parisis, ainsi qu'il résulte des lettres du mois de février 1240 de Louis d'Augerville, chevalier, dominant qui approuva la vente.

Nous voyons quelques années après Guillaume, seigneur de Moncourt, *de Mollis curia*, abandonner pour forme de transaction aux chevaliers du Temple, tous les droits de dîme qu'il prétendait avoir, non seulement sur leurs séries, mais encore sur leurs vignes, au territoire de Beauvais et Hulay, près Grès, *in territrio de Bello visu et de Mule juxta Gressu*, ainsi que le constate une charte de Nicolas de Hauvillers, bailli du Roi, de l'année 1243.

Les Templiers possédaient à la même époque des moulins à Hulay, sur les bords de la rivière de Loing, *in riparia Lodonis*, qu'ils avaient acheté en 1244, d'un chevalier, Pierre de Blennes, *de Blena* du consentement de Guillaume le Furieux, *Guillelmus Furiens*, son seigneur féodal, avec la moitié de la rivière, de la pêcherie et des écluses pour le prix de 245 livres parisis.

Le domaine du Temple étant devenu assez considérable à Beauvais et dans les environs, pour qu'il y ait été jugé nécessaire d'y établir une maison de l'Ordre. Nous trouvons en effet mentionné dans un acte du mois de novembre 1257, par lequel Gaudefroy de la Chapelle donne aux frères de la maison de la chevalerie du Temple de Beauvais, *fratribus domus militie Templi de Bello videre*, deux vignes dont l'une est située sur Hulay, *super Usle*, et l'autre près de La Chapelle la Reine, *juxta Capella Regme*, à la charge de faire chaque année son anniversaire dans la chapelle de leur maison.

La maison du Temple de Beauvais était située sur le chemin conduisant de Beauvais à Villiers-sous-Grès. Elle comprenait une habitation pour le commandeur, une ferme et une chapelle dédiée d'abord à Saint-Eloi, puis à Saint-Jean, où l'on disait trois messes par semaine.

Les terres qui dépendaient de la ferme étaient d'environ 300 arpents, avec un immense pâturage de plus de mille arpents, compris entre quatre chemins, le premier allant de Larchant à Grès, le deuxième du Moulin-Rouge à Larchant, le troisième de Nemours à Villiers, le quatrième de La Chapelle la Reine à Nemours.

La commanderie possédait à Nemours, rue du Château, une maison où le commandeur descendait quand il venait en ville. Elle avait encore, à Fromonville, un fief appelé le fief des Rogeats, qui consistait en droit de cens, dîme et champart sur une partie du territoire de cette paroisse.

Les revenus de la maison de Beauvais étaient : en 1757, de 3300 livres, en 1787 de 5000 livres.

Les membres de la commanderie étaient les maisons et seigneuries de Blomont, de Bonneveau, de Trémenville et de La Coudre, dans la paroisse de Larchant :

- la terre de Jacquville, échangée ensuite contre celle de Maurepart,
- la maison de l'Hôpital de Fourches (Fource entre la Chapelle-la-Reine et le Vaudoué, carte de Cassini),
- la maison et la seigneurie de Fargeville,
- la maison et fief des Charbonnières (à Rosiers, com-

mune de Poligny),

- la terre et seigneurie de La Gerville,
- la maison du Temple de Dormelles avec ses dépendances,
- la maison de Château-Landon et le domaine de la Brosse.

BIBLIOGRAPHIE

BARRERA, 1987

Barrera J. - *Fouilles de la Cour Napoléon du Louvre : La Typologie : premier classement. Rapport préliminaire dactylographié*, 1987.

MANNIER, 1872

Mannier E. - *Ordre de Malte, les commanderies du Grand Prieuré de France*, 1872.

NICOURT, 1986

Nicourt J. - *Céramiques médiévales parisiennes*. Ed. Jeunesse Préhistorique et géologique de France, 1986, 366 p., 117 pl.

PERNOUD, 1951

Pernoud R. - *Histoire du peuple français*, t. I, Ed. Nouvelle Librairie de France.